

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne lance le MOOC Droit des contrats

DATE

Mercredi 20 janvier 2016

CONTACT

Service Communication
Paris 1 Panthéon-Sorbonne
12 place du Panthéon
4^{ème} étage, aile Cujas
75231 Paris cedex 05

Tél. : +33(0)1 44 07 78 63
Fax : +33 (0)1 44 07 79 39
Mail : secom@univ-paris1.fr

www.univ-paris1.fr
[www.twitter.com/SorbonneParis1](https://twitter.com/SorbonneParis1)
www.facebook.com
www.youtube.com/UnivParis1

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ

42 000 étudiants
2 200 enseignants et personnels
238 diplômes nationaux

Membre fondateur de la
ComUE héSam

Trois grands domaines d'enseignement :

- Sciences économiques et de gestion, Mathématiques et informatique appliquées
- Arts et Sciences humaines et sociales
- Sciences juridiques et politique

Forte du succès de son premier MOOC Sorbonne Droit des entreprises (20 000 participants), l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne lance, avec le concours de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), le MOOC Sorbonne Droit des contrats, sur la plateforme France Université Numérique (FUN).

Ce cours en ligne ouvert et massif, d'une durée de quatre semaines, entend permettre d'appréhender l'évolution de notre droit des contrats, suite à la réforme qui interviendra en février 2016, sous ses différents aspects, en abordant le cadre général de la réforme, puis la formation du contrat, son exécution, et la fin de la relation contractuelle.

« Cette réforme du droit des contrats est extrêmement importante. Cette matière, qui n'a jamais connu depuis 1804 une refonte d'une telle ampleur, constitue le cœur de notre droit privé. Le droit des contrats est d'application quotidienne et essentielle pour tous les citoyens et toutes les entreprises. Des contrats de consommation aux contrats de travail, de la banque à l'industrie, en passant par les services à la personne, les activités de bienfaisance, l'agriculture, les activités libérales... **Tous les secteurs de l'économie sont concernés ! Le contrat est même employé en-dehors de la vie économique** », explique Bruno Dondero, professeur de droit des affaires à l'École de droit de la Sorbonne, responsable pédagogique de ce MOOC et directeur du CAVEJ (Centre Audiovisuel d'Études Juridiques).

Ce cours en ligne s'adresse ainsi à un large public : étudiants, professionnels, entrepreneurs, avocats, juristes d'entreprise, magistrats, juges consulaires et toute personne - même non juriste - appelée à utiliser le droit des contrats dans son activité professionnelle ou citoyenne.

Concrètement, la formation comprend :

- de courtes vidéos (environ 1h par semaine, séquences de 5 à 10 minutes),
- des documents écrits (textes issus de la réforme, extraits d'ouvrage...),
- une séance d'une heure de vidéo en direct par semaine permettant des échanges interactifs entre intervenants et participants,
- des cas pratiques,
- un forum de discussion et le recours aux réseaux sociaux,
- des évaluations (intermédiaires et finales), qui donneront lieu, à l'issue de la formation, à la délivrance d'une attestation de suivi avec succès.

Inscriptions gratuites :

<https://www.france-universite-numerique-mocc.fr/courses/Paris1/16003/session01/>

Démarrage de la formation : 10 mars 2016